

**Assemblée générale annuelle des membres de
COOPTEL COOP DE TÉLÉCOMMUNICATION**

Chers membres,

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres (l'« **AGA** ») de Cooptel Coop de Télécommunication (ci-après, la « **Coopérative** ») aux fins décrites à l'ordre du jour ci-dessous.

DATE : Mardi le 11 mai 2021

HEURE : 18 h 00, connexion possible dès 17h30

LIEU : Virtuellement, via ZOOM

MOYEN : Vous devez vous inscrire au préalable

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRE

1. Ouverture de l'assemblée | Mot de bienvenue de la Présidente (Mme Lyne Leblanc);
2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée;
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour.

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'OPÉRATIONS

4. Présentation et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 mai 2020 ;
5. Message de la Présidente, Mme Lyne Leblanc | Rapport des activités et des opérations de l'année;
6. Présentation et réception des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 | Rapport des auditeurs indépendants;
7. Statuer sur la répartition des trop-perçus ou excédents de l'année 2020;
8. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier au 31 décembre 2021;
9. Modifications aux règlements généraux;
10. Composition du conseil d'administration :
 - a) Présentation et élection des administrateurs suivants dont les postes et mandats viennent à échéance en 2021 :
 - i. deux administrateurs attitrés au « Territoire Interne »; les candidats sont M. Éric Charbonneau et Mme Lyne Laverdure.
 - ii. Élus par acclamation.

QUESTIONS - REMERCIEMENTS

11. Période de questions
12. Remerciements et clôture de l'assemblée.